

<https://interlangues.dis.ac-guyane.fr/Solliciter-l-intervention-d-un-assistant-ALVE-196.html>



Solliciter l'intervention d'un assistant (ALVE)

- Accompagner - Solliciter l'intervention d'un assistant -



Date de mise en ligne : mardi 17 janvier 2017

Copyright © Le site des Langues vivantes enseignées en Guyane - Tous droits réservés

Solliciter l'intervention d'un assistant (ALVE)

Afin de solliciter l'affectation d'un assistant de langue vivante dans son établissement, il vous suffit d'en faire la demande, par voie hiérarchique, auprès de la DAREIC.

Le cahier des charges de demande d'affectation d'un assistant dans le second degré pour l'année 2017-2018 doit être retourné à la DAREIC avant le 28 février 2017 au plus tard à dareic@ac-guyane.fr.

Le document doit être retourné avec le cachet et la signature du chef d'établissement dans son format initial, afin de maintenir une bonne lisibilité.

[https://interlangues.dis.ac-guyane.fr/sites/interlangues.dis.ac-guyane.fr/local/cache-vignettes/L298xH234/assistants_alve_2-2a274.jpg]